

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00219 Numéro SIREN : 349 786 897 Nom ou dénomination : JOUE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2019 sous le numéro de dépôt 9029



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

JOUE DISTRIBUTION

55 Route de Monts
37300 JOUE LES TOURS

S.A.S. au capital de 400 000 €
R.C.S. TOURS 349 786 897

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019

Comptes certifiés conformes

M. MARCHAND Gervais

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04/12/2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. JOUE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice du **1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	35 276 414 €
■ Chiffre d'affaires	30 900 908 €
■ Bénéfice net comptable	171 420 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 29/04/2019

Christian PALVADEAU

Fabienne POHARDY

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	30 981 815	5 092 728	25 889 086	7 545 718
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 117 300	70 426	1 046 874	1 025 892
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	92 361	70 426	21 935	953
FONDS COMMERCIAL (1)	1 024 939		1 024 939	1 024 939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 828 790	5 022 302	23 806 488	5 461 212
TERRAINS	2 589 710	4 032	2 585 677	2 586 352
CONSTRUCTIONS	4 057 724	3 683 110	374 613	431 191
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 195 334	1 069 358	125 975	167 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	324 840	265 799	59 040	25 004
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 661 181		20 661 181	2 251 454
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 035 724		1 035 724	1 058 613
PARTICIPATIONS	19 995		19 995	9 995
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	166 648		166 648	203 857
TITRES IMMOBILISES DIVERS	646 428		646 428	640 170
PRETS	194 617		194 617	196 554
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 035		8 035	8 035
ACTIF CIRCULANT	9 391 982	4 655	9 387 327	3 972 463
STOCKS ET EN-COURS	1 721 094		1 721 094	1 917 540
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	8 721		8 721	11 732
MARCHANDISES	1 712 373		1 712 373	1 905 807
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	334 600		334 600	50 754
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 463 567	4 655	1 458 911	775 349
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	54 922	4 655	50 266	61 368
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 408 645		1 408 645	713 981
CREANCES DIVERSES (3)	5 110 231		5 110 231	482 895
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 699		1 699	1 699
DISPONIBILITES	449 609		449 609	497 816
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	311 180		311 180	246 407
TOTAL GENERAL	40 373 798	5 097 384	35 276 414	11 518 182
(1) Dont droit au bail			14 627	17 175
(2) Dont à moins d'un an				11 312
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	3 610 034	3 688 613
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	221 261	221 261
RESERVES	2 817 352	2 596 840
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	2 777 352	2 556 840
RESULTAT DE L'EXERCICE	171 420	470 512
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>3 610 034</i>	<i>3 688 613</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	100 000	100 000
PROVISIONS POUR RISQUES	100 000	100 000
DETTES (1)	31 566 379	7 729 568
DETTES FINANCIERES (2)	21 157 867	3 708 835
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	21 118 787	3 519 478
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	39 079	189 356
DETTES D'EXPLOITATION	3 594 089	3 363 214
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 724 994	2 422 315
DETTES FISCALES ET SOCIALES	793 569	872 353
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	75 525	68 545
DETTES DIVERSES	6 812 088	654 210
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	6 760 428	587 673
AUTRES DETTES DIVERSES	51 660	66 536
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 333	3 308
TOTAL GENERAL	35 276 414	11 518 182
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	18 515 525 13 050 853	3 219 228 4 510 340
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 045 145	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 993 256	30 283 322
VENTES DE MARCHANDISES	30 219 747	29 682 156
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	5 036	9 451
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	676 124	447 623
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>30 900 908</i>	<i>30 139 231</i>
REPRISES SUR PROVISIONS		3 521
TRANSFERTS DE CHARGES	71 874	122 635
AUTRES PRODUITS	20 473	17 934
CHARGES D'EXPLOITATION	30 627 799	29 722 498
ACHATS DE MARCHANDISES	23 223 379	22 944 760
VARIATION DES STOCKS	193 434	(114 998)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	30 252	40 179
VARIATION DES STOCKS	3 011	171
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 871 300	2 701 539
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	394 838	379 581
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 892 512	2 693 559
CHARGES SOCIALES	876 469	833 763
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	132 886	130 863
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		100 000
AUTRES CHARGES	9 713	13 077
RESULTAT D'EXPLOITATION	365 457	560 824
PRODUITS FINANCIERS	12 607	12 599
PARTICIPATIONS	11 736	4 709
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	713	752
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	157	7 136
CHARGES FINANCIERES	125 343	20 554
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	125 343	20 554
RESULTAT FINANCIER	(112 736)	(7 954)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	252 721	552 869



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 867 500	164 565
SUR OPERATIONS DE GESTION		29 482
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 867 500	135 083
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 888 652	57 484
SUR OPERATIONS DE GESTION	25 000	40 000
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 863 652	17 437
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		47
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(21 152)	107 080
PARTICIPATION DES SALARIES	50 544	110 574
IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 604	78 864
<i>Total des produits</i>	<i>38 873 364</i>	<i>30 460 487</i>
<i>Total des charges</i>	<i>38 701 943</i>	<i>29 989 974</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	171 420	470 512
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		406
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 487	1 036
Charges financières concernant les entreprises liées	546	785

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les travaux en-cours à la clôture de l'exercice s'élèvent à 20 661 k€, nets de la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A.) de lots de copropriété de la galerie marchande facturée à la société LAGEMA (société sœur de JOUE DISTRIBUTION) pour un montant de 7 864 k€.

Ces travaux concernent le transfert de l'hypermarché qui ouvrira courant avril 2019. Des emprunts ont été débloqués à hauteur de 20 230 k€ au 31/01/2019 pour financer ce projet.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport suite à la fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 10 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Station service :	7 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Valeur d'apport de la S.A. ALOUETTE DISTRIBUTION	Fusion le 01.10.1997	929 939
* Droit au bail Drive	Acquisition le 14.02.2011	95 000
		1 024 939

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 092 234	25 067		1 117 301
Immobilisations corporelles	10 361 212	18 474 077	6 498	28 828 790
Immobilisations financières - titres	650 166	16 410	152	666 424
Immobilisations financières - créances	408 448	11 853	51 000	369 301
	12 512 060	18 527 406	57 650	30 981 816

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	66 341	4 086		70 427
Immobilisations corporelles	4 900 000	128 801	6 498	5 022 302
	4 966 341	132 886 (*)	6 498	5 092 729
(*) Dont dotation : . linéaire		86 737		
. dégressive		46 149		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	100 000			100 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	4 656			4 656
	104 656	(*)	(*)	104 656
(*) Dont : . exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 100k€.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	369 301	14 628	354 673
Acomptes versés sur commandes	334 601	334 601	
Créances d'exploitation	1 463 568	1 463 568	
Créances diverses	5 110 231	5 110 231	
Charges constatées d'avance	311 180	311 180	
	7 588 881	7 234 208	354 673

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 060 092	1 060 092		
Emprunts bancaires (1)	20 058 696	1 561 785	6 640 848	11 856 062
Emprunts & dettes financières divers (2)	39 080	20 465	18 615	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 594 090	3 594 090		
Dettes diverses	6 812 089	6 812 089		
Produits constatés d'avance	2 333	2 333		
	31 566 380	13 050 854	6 659 463	11 856 062

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 14 947

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 16 972 878

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 430 920

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 547

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>Hypermarché</u>	<u>Drive</u>	<u>Total</u>
- Ventes de marchandises	18 131 598	12 088 149	30 219 747
- Production vendue (biens)	5 036		5 036
- Production vendue (services)	359 256	316 869	676 125
	18 495 890	12 405 018	30 900 908

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	20
- Employés	113
	141

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 155 830 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, notamment pour les travaux relatifs au transfert du magasin.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 130 398 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention accordée	25 000	
Cessions d'immobilisations corporelles (*)	7 863 500	7 863 500
Cessions d'immobilisations financières	152	4 000
	7 888 652	7 867 500

(*) Les produits et charges exceptionnels sur cession d'immobilisations corporelles correspondent à la V.E.F.A. de lots de copropriété de la galerie marchande facturée à la société LAGEMA. La méthode retenue pour la prise en compte de la quote-part de résultat dégagée sur cette opération est celle de l'avancement. Le résultat à terminaison de cette opération ne pouvant être estimée de façon fiable à la clôture de l'exercice, les produits dégagés à l'avancement ont été pris en compte dans la limite des coûts correspondants.

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	0
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	50 544
	50 544

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} février 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JLT SUD. La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	25 626
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 16 022
	9 604

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	6 040
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	3 348

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteur de deniers, mandat d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 19 976 634 € et par des sûretés personnelles à hauteur de 5 293 013 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 340 611	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	148 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	500 000	500 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1,5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 38 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 159 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	LIEES LAGEMA	LIEES LES MARCHANDIERES	LIEES JLT SUD	LIEES JOUE ENERGIE
Participations		9 995		10 000
Créances rattachées à des participations		163 977	-	-
Prêts			-	-
Créances diverses	1 314 223		228 958	264 058
Emprunts et dettes financières divers				
Produits de participation	2 490	816	-	181
Autres produits financiers			-	-
Charges financières			547	
Subvention reçue		25 000	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	JOUE ENERGIE JOUE-LES-TOURS R.C.S.TOURS 839 062 171	LES MARCHANDIERES JOUE-LES-TOURS R.C.S. TOURS 795 287 796
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	-45 302	-4 704
Quote-part du capital détenu	100%	99.95%
Valeur brute des titres détenus	10 000	9 995
Valeur nette des titres détenus	10 000	9 995
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	-
Résultat du dernier exercice clos	-45 302	2 614
Dividendes encaissés	-	-
Date de clôture du dernier exercice	31/01/2019	31/01/2019

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

JOUE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 55 Route de Monts
37300 JOUE LES TOURS
349 786 897 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUILLET 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 171 420,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 171 420,75 euros

Auquel s'ajoute une somme de 183 579,25 euros

Prélevée sur le compte « autres réserves »

Qui s'élève ainsi à 2 593 773,57 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 355 000,00 euros

A titre de dividendes 355 000,00 euros

Soit 355 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 065 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 353 935 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/09/2015	100 000 €	1 000	99 500 €	500 €
31/01/2017	600 000 €	1 000	1 800 €	598 200 €
31/01/2018	250 000 €	1 000	750 €	249 250 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. MARCHAND Gervais

M. MARCHAND Gervais

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

JOUE DISTRIBUTION

31 Janvier 2019

JOUE DISTRIBUTION**SAS AU CAPITAL DE 400.000 EUROS****SIEGE SOCIAL : 55 ROUTE DE MONTS 37300 JOUE LES TOURS****R.C. TOURS 349 786 897****SIRET : 349 786 897 00034 NAF 4711F**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 janvier 2019**

A l'assemblée générale de la société JOUE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JOUE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note de l'annexe « Stocks » indique la méthode de valorisation des stocks de matières et de marchandises. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables retenus par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Votre société constitue des provisions tel que décrit dans la note « Provisions et dépréciations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que la note « provisions et dépréciations » donne une information appropriée.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé



d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de



son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 11 juillet 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT



T. CLOSSET

Associé


BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	30 981 815	5 092 728	25 889 086	7 545 718
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 117 300	70 426	1 046 874	1 025 892
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	92 361	70 426	21 935	953
FONDS COMMERCIAL (1)	1 024 939		1 024 939	1 024 939
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 828 790	5 022 302	23 806 488	5 461 212
TERRAINS	2 589 710	4 032	2 585 677	2 586 352
CONSTRUCTIONS	4 057 724	3 683 110	374 613	431 191
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 195 334	1 069 358	125 975	167 210
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	324 840	265 799	59 040	25 004
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 661 181		20 661 181	2 251 454
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 035 724		1 035 724	1 058 613
PARTICIPATIONS	19 995		19 995	9 995
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	166 648		166 648	203 857
TITRES IMMOBILISES DIVERS	646 428		646 428	640 170
PRETS	194 617		194 617	196 554
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 035		8 035	8 035
ACTIF CIRCULANT	9 391 982	4 655	9 387 327	3 972 463
STOCKS ET EN-COURS	1 721 094		1 721 094	1 917 540
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	8 721		8 721	11 732
MARCHANDISES	1 712 373		1 712 373	1 905 807
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	334 600		334 600	50 754
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 463 567	4 655	1 458 911	775 349
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	54 922	4 655	50 266	61 368
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 408 645		1 408 645	713 981
CREANCES DIVERSES (3)	5 110 231		5 110 231	482 895
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 699		1 699	1 699
DISPONIBILITES	449 609		449 609	497 816
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	311 180		311 180	246 407
TOTAL GENERAL	40 373 798	5 097 384	35 276 414	11 518 182
(1) Dont droit au bail			14 627	17 175
(2) Dont à moins d'un an				11 312
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	3 610 034	3 688 613
CAPITAL	400 000	400 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	221 261	221 261
RESERVES	2 817 352	2 596 840
RESERVE LEGALE	40 000	40 000
AUTRES RESERVES	2 777 352	2 556 840
RESULTAT DE L'EXERCICE	171 420	470 512
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>3 610 034</i>	<i>3 688 613</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	100 000	100 000
PROVISIONS POUR RISQUES	100 000	100 000
DETTES (1)	31 566 379	7 729 568
DETTES FINANCIERES (2)	21 157 867	3 708 835
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	21 118 787	3 519 478
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	39 079	189 356
DETTES D'EXPLOITATION	3 594 089	3 363 214
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 724 994	2 422 315
DETTES FISCALES ET SOCIALES	793 569	872 353
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	75 525	68 545
DETTES DIVERSES	6 812 088	654 210
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	6 760 428	587 673
AUTRES DETTES DIVERSES	51 660	66 536
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 333	3 308
TOTAL GENERAL	35 276 414	11 518 182
(1) Dont à plus d'un an	18 515 525	3 219 228
Dont à moins d'un an	13 050 853	4 510 340
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 045 145	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 993 256	30 283 322
VENTES DE MARCHANDISES	30 219 747	29 682 156
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	5 036	9 451
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	676 124	447 623
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>30 900 908</i>	<i>30 139 231</i>
REPRISES SUR PROVISIONS		3 521
TRANSFERTS DE CHARGES	71 874	122 635
AUTRES PRODUITS	20 473	17 934
CHARGES D'EXPLOITATION	30 627 799	29 722 498
ACHATS DE MARCHANDISES	23 223 379	22 944 760
VARIATION DES STOCKS	193 434	(114 998)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	30 252	40 179
VARIATION DES STOCKS	3 011	171
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 871 300	2 701 539
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	394 838	379 581
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 892 512	2 693 559
CHARGES SOCIALES	876 469	833 763
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	132 886	130 863
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		100 000
AUTRES CHARGES	9 713	13 077
RESULTAT D'EXPLOITATION	365 457	560 824
PRODUITS FINANCIERS	12 607	12 599
PARTICIPATIONS	11 736	4 709
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	713	752
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	157	7 136
CHARGES FINANCIERES	125 343	20 554
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	125 343	20 554
RESULTAT FINANCIER	(112 736)	(7 954)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	252 721	552 869



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 867 500	164 565
SUR OPERATIONS DE GESTION		29 482
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 867 500	135 083
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 888 652	57 484
SUR OPERATIONS DE GESTION	25 000	40 000
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 863 652	17 437
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		47
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(21 152)	107 080
PARTICIPATION DES SALAIRES	50 544	110 574
IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 604	78 864
<i>Total des produits</i>	<i>38 873 364</i>	<i>30 460 487</i>
<i>Total des charges</i>	<i>38 701 943</i>	<i>29 989 974</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	171 420	470 512
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		406
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 487	1 036
Charges financières concernant les entreprises liées	546	785

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les travaux en-cours à la clôture de l'exercice s'élèvent à 20 661 k€, nets de la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A.) de lots de copropriété de la galerie marchande facturée à la société LAGEMA (société sœur de JOUE DISTRIBUTION) pour un montant de 7 864 k€.

Ces travaux concernent le transfert de l'hypermarché qui ouvrira courant avril 2019. Des emprunts ont été débloqués à hauteur de 20 230 k€ au 31/01/2019 pour financer ce projet.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'apport suite à la fusion ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement, n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 10 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Station service :	7 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Valeur d'apport de la S.A. ALOUETTE DISTRIBUTION	Fusion le 01.10.1997	929 939
* Droit au bail Drive	Acquisition le 14.02.2011	95 000
		1 024 939

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 092 234	25 067		1 117 301
Immobilisations corporelles	10 361 212	18 474 077	6 498	28 828 790
Immobilisations financières - titres	650 166	16 410	152	666 424
Immobilisations financières - créances	408 448	11 853	51 000	369 301
	12 512 060	18 527 406	57 650	30 981 816

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	66 341	4 086		70 427
Immobilisations corporelles	4 900 000	128 801	6 498	5 022 302
	4 966 341	132 886 (*)	6 498	5 092 729
(*) Dont dotation :				
. linéaire		86 737		
. dégressive		46 149		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	100 000			100 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	4 656			4 656
	104 656	(*)	(*)	104 656
(*) Dont :				
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 100k€.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	369 301	14 628	354 673
Acomptes versés sur commandes	334 601	334 601	
Créances d'exploitation	1 463 568	1 463 568	
Créances diverses	5 110 231	5 110 231	
Charges constatées d'avance	311 180	311 180	
	7 588 881	7 234 208	354 673

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 060 092	1 060 092		
Emprunts bancaires (1)	20 058 696	1 561 785	6 640 848	11 856 062
Emprunts & dettes financières divers (2)	39 080	20 465	18 615	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 594 090	3 594 090		
Dettes diverses	6 812 089	6 812 089		
Produits constatés d'avance	2 333	2 333		
	31 566 380	13 050 854	6 659 463	11 856 062

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 14 947

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 16 972 878

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 430 920

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 547

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>Hypermarché</u>	<u>Drive</u>	<u>Total</u>
- Ventes de marchandises	18 131 598	12 088 149	30 219 747
- Production vendue (biens)	5 036		5 036
- Production vendue (services)	359 256	316 869	676 125
	18 495 890	12 405 018	30 900 908

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	20
- Employés	113
	141

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 155 830 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, notamment pour les travaux relatifs au transfert du magasin.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 130 398 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention accordée	25 000	
Cessions d'immobilisations corporelles (*)	7 863 500	7 863 500
Cessions d'immobilisations financières	152	4 000
	7 888 652	7 867 500

(*) Les produits et charges exceptionnels sur cession d'immobilisations corporelles correspondent à la V.E.F.A. de lots de copropriété de la galerie marchande facturée à la société LAGEMA. La méthode retenue pour la prise en compte de la quote-part de résultat dégagée sur cette opération est celle de l'avancement. Le résultat à terminaison de cette opération ne pouvant être estimée de façon fiable à la clôture de l'exercice, les produits dégagés à l'avancement ont été pris en compte dans la limite des coûts correspondants.

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	0
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	50 544
	50 544

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

A compter du 1^{er} février 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère JLT SUD. La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	25 626
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 16 022
	9 604

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	6 040
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	3 348

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteur de deniers, mandat d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 19 976 634 € et par des sûretés personnelles à hauteur de 5 293 013 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	1 340 611	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	148 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	500 000	500 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1,5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 38 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 159 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	LIEES LAGEMA	LIEES LES MARCHANDIERES	LIEES JLT SUD	LIEES JOUE ENERGIE
Participations		9 995		10 000
Créances rattachées à des participations		163 977	-	-
Prêts			-	-
Créances diverses	1 314 223		228 958	264 058
Emprunts et dettes financières divers				
Produits de participation	2 490	816	-	181
Autres produits financiers			-	-
Charges financières			547	
Subvention reçue		25 000	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	JOUE ENERGIE JOUE-LES-TOURS R.C.S.TOURS 839 062 171	LES MARCHANDIERES JOUE-LES-TOURS R.C.S. TOURS 795 287 796
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	-45 302	-4 704
Quote-part du capital détenu	100%	99.95%
Valeur brute des titres détenus	10 000	9 995
Valeur nette des titres détenus	10 000	9 995
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	-
Résultat du dernier exercice clos	-45 302	2 614
Dividendes encaissés	-	-
Date de clôture du dernier exercice	31/01/2019	31/01/2019

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.